

SERVICE DES LOISIRS

14 et 15 octobre 2022

TURIN MERVEILLE BAROQUE ET PERLE DU PIEMONT



ESCAPADE DE 2 JOURS

Programme

Vendredi 14 octobre

Genève - Turin

Départ de Genève en direction de la France – Chamonix – Tunnel du Mont-Blanc

Courmayeur : arrêt café croissant libre

Continuation vers Morgex – Aoste – Ivrea – Turin

Installation à l'hôtel Concord puis temps libre pour le repas de midi dans le quartier.

14h00 précises : rendez-vous à l'hôtel avec votre guide conférencière locale pour une visite à pied de 2 heures dans le cœur historique de la ville. Puis temps libre.

19h15 : souper au restaurant « Le Régine » situé à quelques pas de l'hôtel.

Votre menu avec boissons

Agnolotti alla Piemontese

Bœuf « La Granda » et ses légumes

Pêche au chocolat

Eau minérale, vin et café

Soirée libre et nuit à l'hôtel Concord Torino.

Samedi 15 octobre

Turin - Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Journée libre pour visiter les multiples palais, églises et musées.

Possibilité de faire du shopping dans les nombreuses boutiques sous les arcades de la ville. Le marché de Turin se déroule sur la Piazza della Republica et une pause sera la bienvenue dans les vieux cafés du XIXe situés sur la Piazza San Carlo ou les vieux boulevards avec dégustation du célèbre bicerin (chocolat chaud au café et crème chantilly, typique de Turin. La vraie recette qui remonte à plus d'un siècle est secrète. Ne passez pas à côté!)

Plans de ville et explications vous seront donnés par votre accompagnatrice dans le bus, durant le voyage. Repas de midi libre.

16h30 précises : rendez-vous à l'hôtel pour le chargement des bagages

16h45 précises : départ de Turin pour le voyage retour vers la Suisse par autoroute, avec un petit arrêt en cours de route.

Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée.

Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4* tout confort
- le logement à l'Hôtel Concord Torino
- le petit-déjeuner
- le souper avec boissons
- la taxe de séjour
- la visite guidée de Turin (2 heures) avec une guide conférencière
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	335
Non membre	435
Supplément single	30

Non compris:

- L'assurance annulation et assistance obligatoire
- L'arrêt café croissant
- Les 2 repas de midi

Votre hôtel Concord Torino 4*

A quelques pas de Piazza San Carlo, au cœur de Turin, surplombant via Lagrange : la promenade la plus belle promenade de Turin.

L'hôtel, situé dans l'un des bâtiments les plus prestigieux de Turin, est proche des coins les plus fascinants de la ville. Il est également à distance à pied des boutiques les plus élégantes, des parcs et des monuments importants de la ville.

Les chambres sont calmes et lumineuses. Salle de bain avec baignoire ou douche, et sèche-cheveux.





CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veuillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

<u>L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.</u>

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant le départ.

<u>Attention</u>: L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

2 – Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :

Plus de 30 jours	avant la date du départ dossier	50 CHF pour frais de
De 30 à 21 jours	avant la date du départ	50 % du prix du voyage
De 20 à 15 jours	avant la date du départ	75 % du prix du voyage
15 jours ou moins	avant la date du départ	100 % du prix du voyage
En cas de non-présentation à la date du départ 100 % du prix du voyage		

3 – Assurances annulation et rapatriement obligatoire

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.

C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

4 - Assurances maladie / Accident

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

5 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.